

COMMUNAUTE DE COMMUNES "DES TROIS RIVIERES"

Date de convocation : 07.04.2011

Date d'affichage : 07.04.2011

Nombre de Membres en exercice : 50

Présents : 38

Votants : 38

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2011

L'an deux mil onze le quatorze avril à 18 heures 00, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Jean-luc CORNIERE, Président.

| COMMUNES | DELEGUES TITULAIRES | | | DELEGUES SUPPLEANTS | | |
|--------------------------|------------------------|---|-----------------------|---------------------|------------------------|-----------------------|
| AUFFAY | Christian SURONNE | E | Eric BOULAY | P | Andrée LELIEVRE | Gérard LARCHER |
| BEAUTOT | Jean-François DUCLOS | P | Pierre BEAUCAMP | P | Francine SLODOWNIK | Raynald VATIGNEZ |
| BEAUVAIL EN CAUX | Philippe WEMAERE | P | Fabrice DUBUS | P | Bertrand MARTIN | Damien LEVACHER |
| BELLEVILLE EN CAUX | Denis GUILLEBERT | P | Patrick FREMONT | P | Jean-Noël TEXIER | Olivier HALBOURG |
| BERTRIMONT | Jean-Luc CORNIERE | P | Claude OUIINE | P | Renée MASSELINE | Jean-Marc DAVID |
| BIVILLE LA BAIGNARDE | Chantal FURON BATAILLE | E | Jean-Marie TABESSE | P | Patrick COURTOIS | Dominique DEMOUCHEY |
| CALLEVILLE les 2 Eglises | Christophe COLOMBEL | A | Sébastien CARE | E | Gilles BEUZELIN | Dany POULET |
| ETAIMPUIS | Hubert DAUMALLE | P | Michel PILON | P | Monique TARDIF | Annie JOURDAIN |
| FRESNAY le LONG | Jean-Pierre LECLERC | P | Pascal MENDY | A | Hervé DELESQUE | Marie-Claude DORMEVAL |
| GONNEVILLE S/Scie | Jean-Claude LIARD | E | Jean-Luc LEJEUNE | P | Williams DELARUE | Jeannine MALLET |
| GUEUTTEVILLE | Gilbert GOHE | P | Marie-France BEAUCAMP | P | Françoise LAURENT | Yvon LEBOURG |
| HEUGLEVILLE S/Scie | Benoit CAILLET | E | Eusébe HOAREAU | P | Nicolas CLERAUX | Robert LACAILLE |
| IMBLEVILLE | Jean-Pierre PAILLETTE | P | Daniel RECHER | A | Robert VEGAS | Denis LUCE |
| LA FONTELAYE | Caroline DUPUY | P | CATEL Annick | P | Jeanine FOUCCOURT | Gérard DEMOTTAIS |
| MONTREUIL en CAUX | Philippe MEUNIER | E | Bertrand MARECHAL | E | Victor BOUCHER | Jean-Jacques BAYEUL |
| SEVIS | Gérard NOURRICHARD | P | Mireille BERRIT | P | Patrice AUVRAY | Olivier DELAUNAY |
| ST DENIS S/ Scie | François POINTEL | P | Claire FLEURY | P | Jean-Claude MADIER | Théophile VANTYGHEM |
| ST MACLOU de Folleville | Michel BOSSELIN | E | Gilbert LETELLIER | E | Jean-Claude MAZIRE | Ginette THIRIOT |
| ST OUEN du BREUIL | Jean-Marc CAPRON | P | Claude ANQUETIL | P | Christine LE GALL | Didier BEAUCAMP |
| ST VAAST DU VAL | Patrice GILLE | E | Luc RENAULT | E | Pascal VANDENBULCKE | Jean-Yves MENUU |
| ST VICTOR L'ABBAYE | Claude PICARD | P | Roger BENARD | P | Jean-Louis BLANVILLAIN | Michel GUILBERT |
| TOTES | Jean-Marie LEDUC | E | Jean-Yves BILLORE | E | Hervé DELAUNAY | René COLANGE |
| VAL DE SAANE | Gilles PAUMIER | P | Norbert GAINVILLE | P | Jean-Michel TURPIN | Sylvain LASNON |
| VARNEVILLE BRETTEVILLE | François ROGER | P | Alain JOURDAIN | A | Eric AVENEL | Yvon MOULAI |
| VASSONVILLE | Daniel GUICHET | P | Sophie BAUDET | P | Eric LEROND | Olivier DUCLOS |

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice DUBUS

Assistait également à la réunion : Madame Myriam RUFFE, Percepteur.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Le procès verbal de la réunion du 29.03.2011 est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la réunion du Bureau du 05.04.2011 est distribué à l'ensemble des délégués.

ADMINISTRATION

Modification des Commissions

A l'unanimité les Commissions suivantes sont ainsi modifiées :

VOIRIE

Président : Jean-Luc CORNIERE

- Vice-Président : Gilbert LETELLIER : St Maclou de Folleville

- Eric BOULAY : Auffay

- Pierre BEAUCAMP : Beautot

- Philippe WEMAERE : Beauval en Caux

- Denis GUILLEBERT : Belleville en Caux

- Claude OUINE : Bertrimont
- Jean-Marie TABESSE : Biville la Baignarde
- Christophe COLOMBEL : Calleville les Deux Eglises
- Sébastien CARE : Calleville les Deux Eglises
- Hubert DAUMALLE : Etainpuis
- Jean-Claude LIARD : Gonneville sur Scie
- Jean-Luc LEJEUNE : Gonneville sur Scie
- Benoît CAILLET : Heugleville sur Scie
- Daniel RECHER : Imbleville
- François POINTEL : St Denis sur Scie
- Claude ANQUETIL : St Ouen du Breuil
- Claude PICARD : St Victor l'Abbaye
- Alain JOURDAIN : Varneville-Bretteville
- Daniel GUICHET : Vassonville
- Gilles PAUMIER : Val de Saône / Vice-Président de la Commission des Finances

AMENAGEMENT DE L'ESPACE - POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Président : Jean-Luc CORNIERE

- Vice-Président François ROGER : Varneville-Bretteville
- Christian SURONNE : Auffay
- Eric BOULAY : Auffay
- Pierre BEAUCAMP : Beautot
- Philippe WEMAERE : Beauval en Caux
- Fabrice DUBUS : Beauval en Caux
- Claude OUINE : Bertrimont
- Chantal FURON BATAILLE : Biville la Baignarde
- Jean-Marie TABESSE : Biville la Baignarde
- Jean-Pierre LECLERC : Fresnay le Long
- Benoît CAILLET : Heugleville sur Scie
- Jean-Pierre PAILLETTE : Imbleville
- Daniel RECHER : Imbleville
- Mireille BERRIT : Sévis
- Claire FLEURY : St Denis sur Scie
- Claude PICARD : St Victor l'Abbaye
- Jean-Marie LEDUC : Tôtes
- Norbert GAINVILLE : Val de Saône
- Sophie BAUDET : Vassonville
- Gilles PAUMIER : Val de Saône / Vice-Président de la Commission des Finances

ACTION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Président : Jean-Luc CORNIERE

- Vice-Président Christian SURONNE : Auffay
- Jean-François DUCLOS : Beautot
- Patrick FREMONT : Belleville en Caux
- Jean-Marie TABESSE : Biville la Baignarde
- Hubert DAUMALLE : Etainpuis
- Jean-Luc LEJEUNE : Gonneville sur Scie
- Jean-Pierre PAILLETTE : Imbleville
- Bertrand MARECHAL : Montreuil en Caux
- Jean-Marc CAPRON : St Ouen du Breuil
- Norbert GAINVILLE : Val de Saône
- François ROGER : Varneville-Bretteville
- Sophie BAUDET : Vassonville
- Gilles PAUMIER : Val de Saône / Vice-Président de la Commission des Finances

FINANCES

Président : Jean-Luc CORNIERE

- Vice-Président Gilles PAUMIER : Val de Saône
- Philippe WEMAERE : Beauval en Caux
- Fabrice DUBUS : Beauval en Caux
- Jean-Marie TABESSE : Biville la Baignarde
- Christophe COLOMBEL: Calleville les Deux Eglises
- Jean-Claude LIARD : Gonneville sur Scie
- Eusèbe HOAREAU : Heugleville sur Scie
- Gérard NOURRICHARD : Sévis
- Jean-Marc CAPRON : St Ouen du Breuil
- Claude PICARD : St Victor l'Abbaye
- Sophie BAUDET : Vassonville
- Patrice GILLE : St Vaast du Val / Vice-Président de la Commission des Sports
- François POINTEL : St Denis sur Scie / Vice-Président de la Commission Environnement
- Christian SURONNE : Auffay / Vice-Président de la Commission Action de Développement Economique
- François ROGER : Varneville-Bretteville / Vice-Président de la Commission Aménagement de l'espace
- Gilbert LETELLIER : St Maclou de Folleville / Vice-Président de la Commission Voirie

Démission de Monsieur Jean-Yves BILLORE.

Remplacement du personnel

Vu la nécessité de garantir la continuité des services techniques et administratifs et d'animation,

Vu la nécessité de pourvoir au remplacement du personnel technique, administratif et d'animation, en maladie, en maternité, en congé, en formation, indisponible pour toute autre raison,

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Président à remplacer le personnel absent, au sein de la CDC, par tous moyens à sa convenance (arrêtés du Président, postes saisonniers ...), au besoin par voie contractuelle
- autorise, à l'unanimité, Monsieur le Président, à signer tous documents, contrats, conventions nécessaires à ces remplacements
- décide, à l'unanimité, de prendre l'engagement d'ouvrir les crédits nécessaires aux budgets de la CDC au chapitre 012 charges du personnel.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Participation 2011 : Syndicat Mixte Terroir de Caux

La participation reste la même qu'en 2010, soit 4.50 € par habitant soit 61.038 € pour 2011.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité. Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011, gestion générale.

Participation 2011 : Syndicat Mixte Pays Dieppois - Terroir de Caux

Monsieur le Président informe les membres présents que la participation 2011 sera au plus de 43.417.38 €.

Monsieur le Président rappelle que la contribution des collectivités membres est fonction de leur représentativité au sein du comité syndical, soit 75 % en fonction de la population totale en vigueur à la date du renouvellement du mandat électif municipal et 25 % en fonction du nombre de communes de chaque EPCI concerné, soit 13.46 % pour la CDC des Trois Rivières.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité. Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011, gestion générale.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur ROGER, Vice-Président à l'aménagement de l'espace.

Monsieur ROGER rappelle que l'installation du Comité Syndical du Pays Dieppois-Terroir de Caux s'est tenue le 13 avril.

Pour mémoire, le Pays Dieppois-Terroir de Caux regroupe 128 communes pour 108.330 habitants. Les résultats de l'élection du Président, des 6 Vice-Présidents et des 9 Membres sont les suivants :

Président :

Monsieur Gérard PICARD – Maire d'Envermeu (CDC Monts et Vallées)

Vice Présidents :

- 1^{er} Monsieur Patrick BOULIER - Maire de Varengueville sur Mer (Agglo. Région Dieppoise)
- 2^{ème} Monsieur Hugues FALAIZE – Adjoint au Maire de Dieppe (Agglo. Région Dieppoise)
- 3^{ème} Monsieur Denis FAUVEL – Maire de Saâne St Just (CDC Saâne et Vienne)
- 4^{ème} Monsieur François ROGER – Maire de Varneville-Bretteville (CDC Trois Rivières)
- 5^{ème} Monsieur Daniel JOFFROY – Maire de Belleville sur Mer (CDC Petit Caux)
- 6^{ème} Monsieur Alain DEPREAUX – Maire de Crosville sur Scie (CDC Varenne et Scie)

Membres :

- Monsieur Bernard BAZILLE – Maire de St Aubin sur Scie (Agglo. Région Dieppoise)
- Monsieur Gill GERYL – Maire de Martin-Eglise (Agglo. Région Dieppoise)
- Monsieur Jean-Marie BEAURAIN – Maire de St Ouen sous Bailly (CDC Monts et Vallées)
- Monsieur Jean-Luc CORNIERE – Maire de Bertrimont (CDC Trois Rivières)
- Monsieur Gérard JOUAN – Maire de La Chaussée (CDC Varenne et Scie)
- Monsieur Patrick MARTIN – Maire de Biville sur Mer (CDC Petit Caux)
- Monsieur Eric TAVERNIER – Adjoint au Maire de Dieppe (Agglo. Région Dieppoise)
- Monsieur Sébastien JUMEL – Maire de Dieppe (Agglo. Région Dieppoise)
- Monsieur Jean-François BLOC – Maire de Quiberville sur Mer (CDC Saâne et Vienne)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone des Trois Rivières – bonification des terrains

Monsieur le Président rappelle que le prix des terrains restant à vendre, soit les parcelles ZK 155 et AD 191 pour 12.165 m² (projet de vente à la Société Kally Trans) et les parcelles AD 187 et AD 192 pour 9.455 m² (projet de vente à la Société Millery) est de 12 € HT le m².

Le montant de la bonification pour ces terrains, en y intégrant le coût de revient des travaux de VRD est de 3.06 € le m².

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

Participation 2011 : Seine Maritime Expansion

La participation de la CDC est portée à 3.991.50 €, soit + 2%. Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité. Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011, gestion générale.

VOIRIE

Programme de travaux 2011

Les membres du Conseil Communautaire valident, à l'unanimité, le montant du programme de travaux de voirie s'élevant à :

- 400.000,00 € TTC pour l'investissement avec demandes de subventions
- le programme de travaux voirie pour le fonctionnement, porté à 195.000,00 € TTC

Monsieur le Président rappelle que les Communes participent à hauteur de 50 % :

- du coût TTC des travaux pour le fonctionnement
- du coût HT des travaux pour l'investissement, déduction faite des éventuelles subventions.

Une procédure adaptée devra être lancée pour les travaux de réparation à l'émulsion et les revêtements avec l'aide du Bureau ATESAT. Une procédure adaptée pourra également être lancée pour les travaux d'investissement.

En fin d'année, un état récapitulatif des travaux réalisés sera adressé aux Communes (fonctionnement et investissement).

Les crédits nécessaires sont inscrits en section de fonctionnement et d'investissement du budget gestion générale 2011 – voirie.

Monsieur le Président est autorisé à arrêter le dossier de consultation des entreprises et à signer tous documents relatifs à ces appels d'offres.

Achat d'un véhicule

Les membres du Conseil Communautaire donnent leur accord, à l'unanimité, pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour les besoins du service. Le Département subventionne ce type d'achat en matériel de voirie, à hauteur de 20 % du montant HT. Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

Les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement du budget gestion générale 2011 – voirie.

ENVIRONNEMENT

Participation SMITVAD 2011

Les montants de la participation de la CDC au SMITVAD pour 2011 sont les suivants :

- 5.75 € par habitant pour l'investissement (idem 2010)
- deux montants sont proposés cette année pour le fonctionnement : 88.00 € la tonne pour les ordures ménagères et 78.04 € la tonne pour les encombrants. Le montant était de 74.50 € la tonne en 2010, soit une augmentation moyenne de 17.76 % sur la totalité de notre participation au SMITVAD.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité. Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011, ordures ménagères.

Non valeurs

Sur proposition de Madame RUFFE, Percepteur, les membres du Conseil Communautaire acceptent, à l'unanimité, de mettre la somme de 4.060.65 € en non valeurs, à l'article 654 du BP 2011 ordures ménagères.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

Collecte des ordures ménagères brutes en porte à porte

Les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'unanimité de renouveler pour la troisième et dernière année, le marché de collecte en porte à porte des ordures ménagères au 01.07.2011, avec IKOS Services.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

Convention ECO TLC – éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure

Les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'unanimité qu'une convention soit signée avec ECO-TLC, cet organisme apportant un soutien financier aux actions de communication relatives à la collecte sélective des textiles, linges de maison et chaussures. Le montant est de 0.10 cts par habitant par an soit environ 1.330 € pour notre CDC.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention correspondante ainsi que tous documents s'y rapportant.

Avenant Ecofolio – éco-organisme des papiers

Les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'unanimité qu'un avenant soit signé à la convention éco-folio. Cet avenant se traduira par une progression des soutiens financiers versés à notre collectivité et de nouvelles modalités de collecte des données nécessaires au calcul des soutiens financiers.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant correspondant ainsi que tous documents s'y rapportant.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur POINTEL, Vice-Président à l'environnement.

SPORT/CULTURE

Dotations Sport/Culture : imputation budgétaire

Monsieur le Président fait part aux membres présents que la Chambre Régionale des Comptes a émis un réquisitoire à l'encontre de l'ancien Percepteur de Tôtes, comptable, concernant l'imputation budgétaire des dotations sport/culture.

Considérant que ces achats ne présentent pas le caractère d'une subvention, ils n'avaient pas à être imputés à l'article 6574.

Il convient en conséquence de modifier la délibération du 14.12.2010 décidant d'inscrire la somme de 18.000 € pour attribuer des dotations aux associations sportives et culturelles + 4.000 € pour des dotations diverses. L'imputation comptable au BP 2011 doit se faire pour les dotations nominatives à des associations à l'article 606, et pour les autres objets divers (tee-shirts, bidons, bandeaux ...) à l'article 623.

Les membres du Conseil Communautaire donnent leur accord à l'unanimité.

Sur proposition de Monsieur le Président les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'unanimité qu'une somme supplémentaire de 875 € soit inscrite à l'article 606 du BP 2011 pour attribuer une dotation à une association sportive ou culturelle de la commune de Biville la Baignarde.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

FINANCES

Comptes administratifs 2010

Sous la Présidence de Monsieur Hubert DAUMALLE, doyen, les comptes administratifs Gestion Générale, Ordures Ménagères et Développement Economique dressés par Monsieur le Président, sont approuvés à l'unanimité.

Comptes de gestion 2010

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIERE, les comptes de gestion Gestion Générale, Ordures Ménagères et Développement Economique dressés par Madame Myriam RUFFE, Receveur, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes accepte, à l'unanimité, que le résultat de la section d'exploitation des Comptes Administratifs 2010 soit affecté comme suit :

- Gestion Générale : excédent de 1.067.171.47 € affecté pour 128.874.00 € (article 1068) à l'autofinancement de la section d'investissement et pour le surplus en report à nouveau
- Ordures Ménagères : excédent de 120.360.00 € affecté en report à nouveau

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur PAUMIER, Vice-Président aux finances pour la présentation des comptes.

Budgets Primitifs 2011

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions du Président pour les budgets primitifs 2011 et avoir discuté ces propositions, a approuvé, au chapitre l'ensemble des budgets à l'unanimité.

* Budget Gestion Générale

Section de fonctionnement

Dépenses : 2.000.909.00 €

Recettes : 2.646.892.00 €

Section d'investissement en équilibre pour 1.669.328.00 €

Ce budget est voté sans augmentation de la fiscalité.

* Budget Ordures Ménagères

Section de fonctionnement en équilibre pour 1.273.434,00 €

Section d'investissement en équilibre pour 746.586,00 €

* Budget annexe Développement Economique

Section de fonctionnement en équilibre pour 2.584.00.00 €

Section d'investissement en équilibre pour 1.162.912.00 €

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du contrat de pays, deux fiches actions ont été présentées par la CDC au titre du développement économique :

- création d'une nouvelle zone d'activités économiques
- création d'un hôtel d'entreprises

Le budget prévisionnel 2011 développement économique inclut ces deux opérations.

** Création d'une nouvelle zone :*

Le budget prévisionnel pour l'achat et la viabilisation d'une parcelle de terrain de 8 hectares s'élève à 2 millions d'euros HT. Les recettes escomptées du Département, de la Région et de l'Etat s'élèvent à 932.000 € soit 46.60 % du prix de revient.

** Création d'un hôtel d'entreprises*

Par délibération du 28.06.2007, la CDC a décidé de réserver les locaux de la DDE d'Auffay afin qu'en cas de vente, la CDC soit prioritaire pour utiliser ces locaux comme hôtel d'entreprises.

Le bien devrait être libre de toute occupation au cours du 4^{ème} trimestre 2011.

Le budget prévisionnel pour l'acquisition des locaux et les aménagements intérieurs est de 370.000 € HT. Les subventions escomptées sont de 222.000 €, soit 60 % du coût de revient.

Demandes de subventions

Les membres du Conseil Communautaire acceptent, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à demander toutes subventions relatives aux inscriptions budgétaires au titre de l'année 2011 et des années à venir, auprès de tous les financeurs habituels : Département, Région, Etat, Agence de l'Eau, etc ... concernant les trois budgets : gestion générale, ordures ménagères et développement économique.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents se rapportant à ces demandes de subventions.

Fiscalité 2011 : imprimé 1259 et vote des taux de référence

La Direction de la fiscalité directe locale vient de nous transmettre l'imprimé 1259 tenant compte des différentes modifications apportées par la suppression de la taxe professionnelle qui s'est accompagnée d'un transfert d'impôt entre les différents niveaux de collectivités locales, notamment de la taxe d'habitation départementale aux communes, et de l'affectation aux collectivités d'une partie des frais d'assiette perçue par l'Etat.

Madame RUFFE, Percepteur, précise que le Ministère doit envoyer aux administrés à l'appui des feuilles d'impôts, une lettre d'accompagnement expliquant les modifications intervenues sur la fiscalité directe locale.

Le document ci-joint est distribué à l'ensemble des délégués.

| Simulation 4 taxes 2011 (sans réforme de TP) | Proposition de vote de l'imprimé 1259 (avec taux de référence) |
|--|---|
| (Bases 2011 et taux votés en 2010) | Taxe d'habitation : 7 842 000 x 4,57 % = 358 379 |
| Taxe d'habitation : 7 842 000 x 2,56 % = 200 755 | Taxe foncière sur bâti : 6 351 000 x 4,40 % = 279 444 |
| Taxe foncière sur bâti : 6 351 000 x 4,40% = 279 444 | Taxe foncière sur non-bâti : 1 193 000 x 6,29 % = 75 040 |
| Taxe foncière sur non-bâti : 1 193 000 x 6 % = 71 580 | Cotisation foncière des entreprises hors ZAE : 2 304 000 x 4,53 % = 104 371 |
| Sous-total A 551 779 | Cotisation foncière des entreprises sur ZAE : 53 509 x 18,54 % = 9 921 |
| (Bases 2010 et taux voté en 2010) | Sous-total A 827 155 |
| hors ZAE 12 997 000 x 2,70 % = 350 919 | Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises hors ZAE : 58 997 |
| sur ZAE 544 800 x 7,75 % = 42 222 | Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises sur ZAE : 22 514 |
| Sous-total B 393 141 | Sous-total B 81 511 |
| Allocations compensatrices : 20 555 | TP : 1304 |
| Sous-total C 20 555 | Dotations compensatrices sur CFE : 0 |
| Prélèvements : France Télécom - FDPTP - 52 633 | Dotations compensatrices sur foncier non bâti : 10 983 |
| Plafonnement valeur ajoutée | Dotations compensatrices sur foncier bâti : 0 |
| Sous-total D 52 633 | Dotations compensatrices sur taxe d'habitation : 14 660 |
| TOTAL (A+ B + C - D) 912 842 | Sous-total C 26 947 |
| (1) exemple de réévaluation de la base 2010 + 6 % (taxe professionnelle) | Reversement garantie individuelle de ressources (GIR) : 1 714 |
| hors ZAE 13 776 820 x 2,70 % = 371 974 | Sous-total D 1 714 |
| sur ZAE 577 488 x 7,75 % = 44 755 | TOTAL (A + B + C + D) 937 327 |
| Nouveau sous-total B 416 729 | Incidence de la réforme sur la présentation de la feuille d'impôts, colonne CDC |
| TOTAL (A+ B + C - D) 936 430 | Taux de TH passe de 2,56 % à 4,57 % |
| | Taux de TFB identique à 4,40 % |
| | Taux de TFNB passe de 6 % à 6,29 % |
| | Taux de CFE passe de 2,70 % à 4,53 % hors ZAE |
| | Taux de CFE passe de 7,75 % à 18,54 % sur ZAE |

Il prend en compte les éléments de référence que nous ont transmis les services de la fiscalité directe locale. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, de fixer comme suit les taux de référence 2011 :

Taxe d'habitation 4.57 %
 Taxe foncière (bâti) 4.40 %
 Taxe foncière (non bâti) 6.29 %
 Cotisation foncière des entreprises : Hors ZAE 4.53 % Sur ZAE 18.54 %

L'imprimé 1259 est validé en conséquence pour l'ensemble des taxes.

Monsieur le Président remercie les services administratifs de la CDC pour le travail accompli ainsi que Madame RUFFE.

Monsieur le Président ayant laissé la parole à chaque Vice-Président présent, invite les Membres présents à signer la feuille de présence, le registre, les comptes administratifs 2010 et les budgets primitifs 2011.

La séance est levée à 19h55.

Le Président,
J-L CORNIERE